

Analyse

L'Europe des citoyens passe par l'Europe des PME

C'est à un moment décisif pour l'avenir de l'Union européenne et pour l'euro que le Luxembourg reprend les rênes du Conseil pour sa douzième présidence. On ne peut que se féliciter qu'un Etat membre aussi expérimenté et réputé pour sa capacité à trouver des compromis assume la présidence à ce moment précis. Alors que l'agenda ambitieux de la présidence risque donc d'être sensiblement chamboulé, espérons que le scénario du pire – une sortie de la Grèce de la zone euro avec ses effets néfastes sur la République hellénique et ses citoyens et ses effets incertains, notamment à long terme, pour la zone euro et l'Union – pourra être évité et que le Grand-Duché puisse apporter sa pierre à l'édifice, afin de renforcer durablement les fondements de la construction européenne.

Les sept priorités de la présidence sont connues: le Luxembourg vise à mobiliser les investissements pour la croissance et l'emploi et donc à mettre en musique le plan d'investissement de la Commission, à approfondir la dimension sociale européenne, à gérer la migration, à redynamiser le marché intérieur en promouvant le numérique, à placer la compétitivité européenne dans un cadre global et plus transparent, à promouvoir une démarche de développement durable ainsi qu'à renforcer la présence de l'Union européenne (UE) dans le monde. Une priorité transversale qui se situe au cœur même du projet européen et de la politique du Grand-Duché, et qui constitue le fil rouge des

actions menées à ces niveaux, est le soutien aux PME sur tous les plans. Près de 67% des Européens occupés travaillent dans une PME. Les chiffres ne sont pas moins impressionnants pour le Luxembourg, où la part de la valeur ajoutée créée par les PME (petites et moyennes entreprises) est de 17% supérieure à la moyenne de l'Union.

L'investissement d'aujourd'hui est la croissance de demain. Afin d'accroître les investissements, qui ont largement baissé dans le sillage de la crise, la Commission a prévu de débloquer un plan de 315 milliards d'euros pour la période 2015-18 afin de contribuer à combler le «gap» d'investissements correspondant.

Un quart de l'enveloppe totale va être canalisée vers les PME et entreprises à moyenne capitalisation, ce dont l'on doit se féliciter. Tout aussi réjouissant: l'annonce d'une intégration plus approfondie du marché intérieur. Les PME sont encore trop souvent confrontées à des charges réglementaires lourdes. Afin de promouvoir les exportations, il convient de faciliter l'accès des PME aux marchés étrangers, notamment en adoptant plus largement le principe de reconnaissance mutuelle comme norme pour les échanges commerciaux au sein de l'Union.

Si le Luxembourg réussit à faire avancer ce dossier, les PME nationales pourraient à l'avenir développer plus facilement leurs activités commerciales à l'étranger et devenir des acteurs d'envergure à l'échelle européenne. La présidence met-

tra également l'accent sur la création d'un cadre propice à la compétitivité. A cet égard, il est crucial de faire preuve d'un haut niveau d'ambition pour ce qui est de la simplification administrative.

Cette dernière faciliterait considérablement les démarches des entreprises. En ce qui concerne la politique commerciale, il y a également lieu de tenir compte de leurs besoins dans les accords de libre-échange, tels que le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Le TTIP, pourvu qu'il soit bien ficelé et basé sur une véritable relation «win-win» entre l'UE et les Etats-Unis, permettrait aux PME de prendre pied sur le marché américain.

L'offensive en faveur du TTIP et sa discussion plus large, voulues par la présidence luxembourgeoise, sont ainsi à saluer. Afin de lutter contre la progression des inégalités sociales qui nuisent à la compétitivité de l'UE en altérant le capital humain, la présidence accordera par ailleurs un haut degré d'importance à l'investissement dans le capital humain. L'un des principaux objectifs est d'agir contre le fléau du chômage, notamment en facilitant la transition entre l'école et le monde du travail.

Egalement au centre du plan d'action de «notre» présidence: le développement durable. Perçue longtemps comme une ambition contradictoire, la réconciliation des politiques environnementales

et des intérêts économiques est devenue une priorité. La Conférence sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris, de même que le Sommet spécial pour le développement durable à New York, offriront l'occasion unique de fixer des

règles du jeu à la fois ambitieuses et transparentes.

Le cavalier seul de l'Europe en la matière doit céder sa place à un effort véritablement planétaire. Vous l'aurez compris, le Luxembourg aura du pain sur la planche au cours de sa présidence. Mais les efforts méritent d'être déployés car l'UE, ce formidable projet de paix, d'intégration, de liberté et de développement socio-économique, ne doit jamais être considérée comme acquise.

Il faut constamment innover, adapter, ajuster, faire des compromis, avancer. Le Luxembourg a une formidable chance de donner une nouvelle impulsion au projet européen.

Notre pays, véritable laboratoire de l'Europe et de ses libertés fondamentales, a sans doute le plus à gagner (et à perdre) quand l'Europe en général, et l'Europe des entreprises en particulier, se fait, respectivement se défait. Une grande responsabilité, certes, mais notre unique chance de consolider notre modèle socio-économique généreux et valorisant.

CARLO THELEN,
DIRECTEUR GENERAL
DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE

